

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE
Séance du mardi 28 octobre 2025
Procès-Verbal
sous réserve d'approbation lors du prochain conseil municipal

Présents : Noëlle BALLET, Pascale BERTHET, Didier BESSON, Jacques COMBE, Michel DROVIN, Claude GALLINET, Christelle JOLY, Franck LECOULTRE, Christian MAIRE, Yves MOUREY, Christian NOIR, Pascale SALET, Daniel SEGUT, Eva VAUZEILLES.

Absents : Christophe FEBVRE.

Absents excusés : Sabine LEROY.

Secrétaire de séance : Pascale SALET

Secrétaire de mairie : Isabelle JEANMICHEL

Ouverture de la séance à 20h

Demande d'ajout à l'ordre du jour : adhésion à la mission RGPD par le Centre de Gestion. Accord à l'unanimité pour l'ajout de ce point.

1/ Approbation du procès-verbal du conseil du 10 septembre 2025

Correction au point 10/ Voirie : « chemin de Mirebel à Verges » au lieu de « chemin de Châtillon à Verges ». Le procès-verbal du conseil municipal du 10/09/2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations n° 045 à 050 :

2/ Adhésion à la mission RGPD par le Centre de Gestion

Le SIDEC nous informe qu'il met un terme à sa mission de mise à disposition d'un délégué à la protection des données personnelles pour l'ensemble de ses communes adhérentes, à compter du 25/11/2025. La désignation d'un délégué à la protection des données personnelles ainsi que la mise en conformité des pratiques relèvent d'une obligation légale pour les collectivités (contrôle par la CNIL). Le centre de gestion du Jura propose une adhésion mutualisée avec le centre de gestion de Meurthe et Moselle pour exercer cette mission. Le coût fixe est de 0.057 % de la masse salariale, soit environ 120 € annuel et des devis sont effectués selon les besoins et sur demande. Une convention doit être signée pour valider l'adhésion.

POUR à l'unanimité.

3/ Affouages 2025 - 2026

La commission des bois s'est réunie le 05/09. Les parcelles proposées cette année sont : pour Crançot : C23, pour Granges-sur-Baume : G1 et G4 et les 2 non soumises ZD85 et ZC37, et pour Mirebel : M8, M3 et M4. Les inscriptions sont faites (26 affouagistes intéressés dont 6 à Granges-sur-Baume, 6 à Mirebel et 14 à Crançot). Le conseil municipal, sur proposition de la commission, valide le montant de la taxe à 120 € le lot et reconduit les 3 garants de coupe : Franck Lecoultrre, Christian Maire et Didier Besson. Le tirage au sort aura lieu vendredi 7 novembre à 18h30 à Granges-sur-Baume. Le règlement d'affouage est approuvé, il devra être signé par chaque affouagiste. Dates : abattage 15/04/2026 et enlèvement 31/08/2026.

POUR à l'unanimité.

4/ Achat d'une parcelle de bois

Le Maire présente un courrier de M. Michel Ramboz qui propose de vendre à la commune des parcelles de bois sur Crançot, lieu-dit « la fin d'am », cadastrées B 319 (0.089 ha), B 328 (0.126 ha) et B 330 (0.125 ha). Estimation par l'ONF : 700 € pour le bois et 300 € pour le foncier soit un total de 1000 €.

POUR à l'unanimité.

5/ CCBHS : approbation de la CLECT

La Communauté de Communes a revu l'ensemble des voiries d'intérêt communautaire. Certaines voiries ont été rendues aux communes, dont certaines bénéficiaient du fauchage. Pour Hauteroche, le montant récupéré s'élève à 3 179 €. Le nouveau montant de la CLECT doit être approuvé : il passe de 46 519 € à 49 698 €.

POUR avec 1 abstention (Eva Vauzeilles).

6/ Baux communaux à renouveler

Plusieurs baux arrivent à échéance le 31/10/2025, il convient de les renouveler pour 9 ans :

- GAEC Joly, parcelle ZD 47.
- GAEC des Mûs, parcelle ZD 69.
- DROVIN Jérôme, parcelles ZH 22B, ZD 25, et ZC40.
- GAEC des Canaris qui reprend les baux du GAEC des Grillères par décision du tribunal judiciaire de Lons-le-Saunier avec entrée en jouissance fixée rétroactivement au 01/04/2024 : parcelles ZI 1, ZI 12, ZK 53, ZL 1p, ZL 3p, ZL 5, ZK 873, ZK 74 et B 117.
- CLAUDEL Raphaël : reprise du bail de Mme BARTH. Une clause de contrainte environnementale doit être indiquée, contact sera pris avec M. Claudel pour validation du bail au prochain conseil.

POUR avec 2 abstentions pour les baux concernés (Christelle Joly et Michel DROVIN).

7/ Vente de parcelles : régularisations

Le maire explique que plusieurs administrés l'ont contacté pour une demande de régularisation de limites avec la voirie communale.

Le conseil donne son accord de principe pour cette régularisation, au belvédère sur Roche et impasse du Levant. Les administrés concernés prendront en charge les frais de géomètre et de notaire comme convenu. Après confirmation, le maire contactera le géomètre pour délimiter les parcelles concernées.

8/ Présentation du site internet

Claude Gallinet présente le nouveau projet de site internet de la commune (intramuros) qui pourra être mis en service début janvier, pour un coût de 20 € par mois. Il conviendra de former les secrétaires et les élus qui le souhaitent aux nouvelles fonctionnalités (ex : location de salles en ligne...). Une communication sera faite sur l'Echo de Hauteroche et lors de la cérémonie des vœux.

9/ Questions et informations diverses

- Projet RETROFIT : une entreprise lyonnaise a conçu des lampes LED qui s'adaptent dans les luminaires en place mais encore équipés d'ampoules sodium très gourmandes en énergie. Possibilité pour la commune d'obtenir une subvention de 50 % pour le remplacement des ampoules sodium, avec un plafond de 15 000 € par an. Sur Hauteroche, il y aurait environ 250 ampoules à changer mais il faudra tenir compte des projets d'enfouissement et être vigilants sur la programmation des travaux. Une première tranche sera programmée pour 2026. Elle sera étudiée avec le SIDEC.
- Panneau lumineux : il conviendrait de le changer car il n'est pas compatible avec le nouveau site internet. Plusieurs devis seront demandés pour un achat ou une location.
- Demande d'installation de panneaux STOP au niveau du carrefour au belvédère de Crançot (route qui vient de SERMU et route qui part à Eva Jura). Après discussion, le conseil décide d'installer 2 panneaux stop.
- Problème des arbres qui donnent sur la rue du Levant et la RD. Courrier à envoyer aux propriétaires concernés.
- Projet de création d'une mare par Louan (stagiaire bac pro). Voir si ce projet peut être aménagé à Jurafaune.
- Cérémonie du 11 novembre : Mirebel à 10h, Granges-sur-Baume à 10h45 et Crançot à 11h30. Présence des pompiers sur les 3 sites et musique à Mirebel.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 23h

Le Maire, Daniel SEGUT

La secrétaire de séance, Pascale SALET